

NEGOCIATIONS COMMERCIALES SUR LA COMPOTE : LES PRODUCTEURS DE POMMES MEMBRES DE L'AFIDEM APPELLENT LES DISTRIBUTEURS FRANÇAIS À LA RESPONSABILITE ET AU SOUTIEN D'UNE FILIERE FRANÇAISE.

LA DEUXIÈME PLUS FAIBLE RÉCOLTE DE LA DÉCENNIE

Les producteurs de pommes français connaissent la **deuxième plus faible récolte de la décennie**. La dernière prévision de récolte, réalisée par l'Association Nationale Pommes Poires, s'établit à 1 361 000 tonnes un chiffre en baisse de 18% par rapport à l'an dernier. **Cette baisse dépasse même 30% pour la variété Golden, la plus importante pour la fabrication de compote**. Le déficit de production se retrouve aussi en Europe avec une récolte inférieure à la moyenne des dix dernières années et la plus faible récolte de Golden de la décennie.

Si les caprices de la météo ont mis à mal la quantité de pommes produites, la qualité gustative et la coloration des fruits sont excellentes. Mais cette situation positive pour les consommateurs de pommes fraîches limite fortement les écarts de tris destinés à la fabrication de compote, et on s'attend à une baisse de l'offre de pommes françaises à destination de la transformation qui pourrait dépasser 20% par rapport à la récolte précédente.

UNE HAUSSE DU PRIX DES POMMES DESTINÉES A LA COMPOTE DE PLUS DE 50%

La rareté de l'offre de pommes destinées à la fabrication de compotes conduit déjà à une hausse des cours de 60% en Golden et de 50% pour les pommes bicolores si on compare les moyennes de prix des mois d'octobre 2020 et 2019 relevées par le Réseau des Nouvelles des Marchés de FranceAgriMer.

LES PRODUCTEURS FRANÇAIS APPELLENT LES DISTRIBUTEURS A LA RESPONSABILITÉ

Dans cette situation de faible récolte et de perturbations importantes liées au COVID-19, les producteurs français de pommes saluent l'écoute attentive et l'attitude partenariale que la majorité des acheteurs de la distribution ont su développer pour s'adapter à l'offre de pommes de table des producteurs français et à la détresse des arboriculteurs les plus touchés par les faibles récoltes.

Au moment où les négociations commerciales entre fabricants de compotes et les distributeurs s'ouvrent, dans un contexte inédit de crise sanitaire et de volonté affirmée de restaurer l'autonomie alimentaire de la France, **les producteurs de pommes membres de l'AFIDEM appellent les distributeurs à étendre les partenariats développés pour les pommes de table aux produits transformés à base des pommes, et à la compote en particulier.**

Dans l'esprit des États Généraux de l'Alimentation, les producteurs de pommes et les transformateurs français ont su développer des partenariats positifs forts pour répondre à la croissance du marché des compotes et aux attentes des consommateurs français. Ces partenariats valorisent notamment les engagements des producteurs dans la certification environnementale, à l'image de l'agrément Vergers

écoresponsables et de la certification Haute Valeur Environnementale des exploitations en plein développement.

Ne pas prendre en considération cette situation exceptionnelle, qui entraîne une forte hausse des coûts d'achats pour les industriels, serait incompréhensible et mettrait en péril les producteurs français et les partenariats développés avec les transformateurs pour un approvisionnement en pommes françaises.

Les producteurs et les transformateurs membres de l'AFIDEM sont engagés au quotidien pour alimenter les français et répondre au mieux à leurs attentes de qualité sanitaire et de respect de l'environnement. Au-delà des discours de soutien à la production, nous attendons des actes forts et un engagement réel de la part des distributeurs aux côtés des producteurs français et de leurs partenaires transformateurs. Les producteurs de pomme sauront saluer cet engagement.

À propos de l'AFIDEM :

L'AFIDEM, Association interprofessionnelle des fruits transformés, regroupe les producteurs et les transformateurs français de fruits pour un travail d'organisation de filière.

Depuis 1985, elle recouvre les filières de production de fruits double fin (pommes, abricots, pêches, poires, prunes mirabelles, reines-claudes et cassis) pour l'approvisionnement des usines de transformation sur les segments de marchés des compotes, confitures, fruits surgelés, jus de fruits, liqueurs et crèmes de fruits, et autres utilisations (préparations de fruits...).

Contact presse :

Agence Droit Devant
Louise Comelli
06 63 87 83 30
comelli@droitdevant.fr